

**DOSSIER DE CANDIDATURE 2018 -2019**  
**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE BADMINTON**  
 Dossier à retourner au plus tard **le 27 avril 2018**  
 au secrétariat du collège Léonard de Vinci  
 34 bd du Raquin, 69680 Chassieu

La section sportive scolaire badminton fonctionne en partenariat avec le club de badminton de Chassieu. Elle concerne les élèves motivés par l'activité badminton et qui la pratiquent ou vont la pratiquer. Le nombre de places étant limité (6 élèves par niveau de classe) une sélection est organisée. Chaque élève sélectionné devra donc adhérer au club de badminton de Chassieu et devra participer aux compétitions UNSS le mercredi après-midi.

Constitution du dossier :

- fiche de renseignements scolaires
- fiche de renseignements sportifs
- photocopie des bulletins scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 27 avril 2018. Les dossiers arrivés ultérieurement ainsi que les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

**Calendrier :**

Vendredi 27 avril 2018	Date limite de dépôt des dossiers
Mercredi 16 mai 2018	Tests de sélection de 13h30 à 15h30
Mercredi 23 mai 2018	Résultats

Le dossier est à télécharger sur le site web du collège *ou à retirer au secrétariat du collège.*

- Pour information, il vous sera proposé 3 formules d'engagement :
  - A** : 1h30 de cours – entraînements AS (mercredi de 14h00 à 15h30) + compétitions UNSS (100 €)
  - B** : 1h30 de cours – 1 entraînement club + compétitions UNSS (200 €)
  - C** : 1h30 de cours – 2 entraînements club + compétition UNSS (250 €)

Finalisation de votre choix en septembre.

-  Licence UNSS prise en charge par le club (25€)
-  Licence fédérale permet également l'accès aux compétitions le week-end

- Pour le suivi médical je m'engage à fournir :
  -  En septembre, le certificat médical d'un médecin du sport
  -  En février, le certificat médical d'un médecin traitant